

Location des salles municipales

Tarifs applicables à compter du 1er septembre 2026

Location du Galet (Salle Annexe comprise) <i>selon conditions règlement du Galet</i>	Tarif semaine (par jour*) <i>minimum 80 pers.</i>	Tarif weekend** <i>minimum 80 pers.</i>	SSIAP <i>Sécurité</i>	REGIE <i>Son/Lumière</i>	CAUTION	MENAGE	DEGAT TECHNIQUE
Particuliers							
Associations talançonnaises	sur devis	300,00 €	Obligatoire, à la charge de l'organisateur sur présentation d'un justificatif	Frais réels pris en charge par l'organisateur. Si régisseur autre que celui du Galet, habilitations du technicien à fournir	Signature d'un mandat de prélèvement, vaut pour confirmation de réservation	Facturé 500€ TTC (si nécessaire suite état des lieux)	Facturation du montant de remise en état si détérioration technique (sur devis)
Associations non talançonnaises	sur devis	500,00 €					
Etablissements scolaires talançonnais	gratuit	gratuit					
Etablissements scolaires non talançonnais	sur devis	300,00 €					
Partenariat et entités publiques	sur devis	sur devis					
Organisme à but lucratif (Syndic, CE...)	sur devis	sur devis					

Location des autres salles municipales (location ponctuelle)	Salle de réunion du Stade	Salle Paissière <i>en semaine / jour*</i>	Salle Paissière <i>le weekend**</i>	Gymnase Châteauvieux	Salle 3 ou Salle 4 de l'Espace Talançonnais	CAUTION	MENAGE	DEGAT TECHNIQUE
Particuliers talançonnais		sur devis	350,00 €			Signature d'un mandat de prélèvement, vaut pour confirmation de réservation	Facturé 350€ TTC (si nécessaire suite état des lieux)	Facturation du montant de remise en état si détérioration technique (sur devis)
Particuliers non talançonnais		sur devis	400,00 €					
Associations talançonnaises	gratuit	gratuit	gratuit	sur demande	gratuit			
Associations non talançonnaises et entités publiques		sur devis	sur devis		sur devis			
Organisme à but lucratif		sur devis						

* jour = de 8h à 23h

** weekend = du vendredi matin 8h au lundi matin 8h